

Il dépose aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 12 août 1944,—Etat montrant:—1. Est-ce que les fonctionnaires du gouvernement fédéral qui se sont rendus outre-mer pour y servir à titre civil sont exempts de l'impôt sur le revenu en ce qui concerne les traitements et/ou allocations?

2. Au cours des années 1940, 1941 et 1942, y a-t-il eu de ces fonctionnaires fédéraux qui ont été exempts du paiement de l'impôt sur le revenu à l'égard des traitements et/ou allocations?

3. Y a-t-il eu de ces fonctionnaires du gouvernement fédéral qui ont été exempts du paiement de l'impôt sur le revenu à l'égard des traitements et/ou allocations au cours de la période commençant le 1er janvier 1943?

4. Est-ce que tous les particuliers qui se sont rendus outre-mer pour y servir avec les services auxiliaires,—Services de guerre de la Légion canadienne, Y.M.C.A., Armée du Salut et Chevaliers de Colomb—ont été exempts du paiement de l'impôt sur le revenu à l'égard des traitements et/ou allocations, au même titre que les membres de l'armée, de la marine et de l'aviation?

5. Si non, quelles concessions leur a-t-on accordées à cet égard?

M. Howe, membre du conseil privé du roi, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 14 août 1944,—Etat montrant:—1. Quand a-t-on fait vérification des comptes de la *Addison Industries Limited* en ce qui a trait aux 776 premiers appareils de *Walkie Talkie* (radio ambulante), dont il est question dans le rapport déposé le 5 août 1944.

2. Quels sont les détails des dépenses administratives se chiffrant à \$34,144., mentionnées dans ledit rapport?

3. Quelles sont les sommes allouées comme dépenses, dans le montant précité, a) pour les traitements de l'administration, y compris les particuliers à qui ces sommes ont été versées et le montant versé à chacun, b) pour les fournitures, c) pour les frais judiciaires et à qui ils ont été versés, d) pour les frais de vérification et à qui ils ont été versés, e) pour les frais de voyage, en en donnant les détails?

4. Quel est le montant des frais mensuels d'administration payés, crédités ou alloués à ladite compagnie, depuis l'entrée en vigueur du contrat jusqu'au 30 juin 1944?

5. Lesdits frais d'administration comprennent-ils ou excluent-ils les bénéfices alloués à ladite compagnie?

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 14 août 1944,—Etat montrant:—1. Quelle est la valeur des parties qui servent à la production et/ou au montage, par la *Addison Industries Limited*, de chaque unité, de chaque espèce de l'appareil *Walkie Talkie* (radio ambulante)?

2. Combien d'employés ladite compagnie a-t-elle?

3. Quelle est la moyenne du taux quotidien de salaire de chaque employé?

4. Se paie-t-il des redevances pour ledit appareil?

5. Ladite compagnie a-t-elle reçu quelques honoraires pour la préparation des plans? Dans l'affirmative, combien et quand?

6. Quelles facilités d'aménagement pour la préparation de plans ladite compagnie possédait-elle lorsqu'elle a obtenu le premier contrat?

7. Quelle est la valeur de tout l'outillage et des parties qui ont été donnés en sous-traités à la *A. Cross & Company*, de Toronto, ou vendus par cette dernière à la *Addison Industries Limited* pour servir au montage ou à la production des *Walkie Talkie* (radio ambulante), au cours de chacune des années 1942, 1943 et 1944?

8. Quels sont les noms et adresses des directeurs de ladite société *A. Cross & Company*, de Toronto?